



A feuille T

Feuillet d'information mensuel de la Coordination des Ecoles de Devoirs de Bruxelles

CEDD
Rue de la Borne, 14 - boîte 9 - 1080 Bruxelles
Tél: 02/411 43 30
Courriel: info@ceddbxl.be
Site: www.ceddbxl.be

FORMATIONS CONTINUÉES & MATINÉES **« PROGRAMME 2019 - 2020 »**





edito

Comme chaque année, la coordination vous propose son programme de formations et matinées.

Même si la coordination a connu et connaît de grands changements tant au niveau de son équipe que de son fonctionnement, c'est résolument positive et engagée qu'elle vous a concocté un programme volontairement allégé afin de permettre à l'équipe de renforcer ses liens avec les écoles de devoirs bruxelloises ainsi que d'insuffler une nouvelle énergie dans son rôle de représentation des écoles de devoirs auprès des pouvoirs publics.

Du changement, il y en a également d'un point de vue législatif. Les ASBL sont maintenant considérées comme étant des sociétés. Nous vous invitons à venir découvrir les changements que cela engendrera dans votre quotidien lors d'une matinée, en octobre, animée par Aurélie Quintart, juriste à la FFEDD. Après cette matinée, Aurélie sera également à votre disposition, lors de permanences, pour répondre à vos questions.

Pour clore cet éditto, nous vous souhaitons à tous une bonne reprise et surtout une année riche de projets et d'activités !

Stéphanie Demoulin

Bruxelles est belle, riche de sa diversité pour qui se plaît à l'aimer !

Bruxelles résonne

Bruxelles foisonne

Bruxelles vibre

Bruxelles VIT !



FORMATIONS CONTINUEES & MATINEES « PROGRAMME 2019-2020 »

FORMATIONS CONTINUEES

Formation N°1

« Les Droits de l'Enfant, tout le monde en parle,
mais, les connaît-on vraiment ? »



Objectifs

- Sensibiliser les animateur-trices en Ecole de Devoirs, aux Droits de l'Enfant et à la signification qu'ils prennent pour chacun-e.
- Permettre aux animateur-trice-s de prendre du recul par rapport à leurs pratiques et identifier en quoi elles prennent en compte le concept de Droits de l'Enfant.

Contenu et méthode

À travers différents types d'activités, nous proposons une sensibilisation pour :

- Clarifier le concept de Droits de l'Enfant, au départ des représentations et des vécus de chacun-e ;
- Interroger sa propre pratique au regard du projet de l'institution et du concept de Droits de l'Enfant. Partager les vécus et les expériences, entre acteurs et actrices de terrain ;

- Revisiter ses pratiques habituelles au regard du concept de Droits de l'Enfant ;
 - Initier de nouvelles pistes de réflexion et d'actions, envisager des évolutions dans sa pratique.
- Un accent particulier sera apporté au droit des enfants au temps libre et aux loisirs ainsi qu'au droit de participer.
- Au niveau des approches développées, nous misons principalement sur l'activité. Pour ce faire, nous proposerons différents cadres collectifs pour découvrir et

expérimenter, imaginer et construire dans des registres variés (activités musicales, corporelles, ludiques, manuelles ou verbales...). La proposition d'organisation devra également permettre aux animateur-trice-s de se rencontrer, de nouer des liens et de croiser leurs réalités.



Formateurs

Céméa

Public visé

Animateurs/coordonateurs (rémunérés ou volontaires) en EDD.

Dates

Les 7, 8 et 14 octobre 2019.

Horaire

De 9h à 13h.

Lieu

Maison de l'Égalité,
Rue des Quatre Vents, 10 à Molenbeek.

Participation aux frais

Affiliés : 15 € par personne, 7,50 € à partir de la deuxième inscription.

Non affiliés/Externes :

30 € par personne, 15 € à partir de la deuxième inscription.

Étudiants et demandeurs d'emploi :

20 € par personne.

Renseignements & inscriptions :

FFEDD,

formation@ffeddbxl.be

ou 04/222.99.39



A feuille T

A page T

Formation N°2
« Groupe d'analyse de pratiques »

Objectifs

Tous ceux qui exercent la responsabilité d'une équipe se sentent souvent seuls face à la gestion des situations difficiles au sein de leur équipe ou avec le public.

La CEDD propose aux coordinateurs d'écoles de devoirs un espace où ils peuvent partager leurs préoccupations et les analyser collectivement.

L'objectif est de s'éclairer mutuellement sur ce qui est en jeu grâce à une méthodologie et une accompagnatrice et ainsi permettre à chacun de trouver de nouvelles façons d'être et de faire dans son institution.

Contenu

La thématique commune aux situations apportées par les participants est tout ce qui concerne la gestion d'une école de devoirs et la coordination d'une équipe.

Les apports de la formatrice seront adaptés aux situations travaillées et pourront se situer à différents niveaux : relationnel, organisationnel, institutionnel, pédagogique...

Méthodologie

En début de séance, les participants seront invités à partager leur vécu depuis la séance précédente et à présenter une situation vécue qu'ils souhaiteraient travailler. Le groupe choisira, à chaque séance, une ou deux situations à approfondir. Une grille d'analyse collective de pratiques sera proposée à la première séance. Cette méthode s'appuie sur la conviction que chacun est capable d'apporter un éclairage sur une situation, à partir de son écoute bienveillante et de son expérience. Des apports théoriques seront articulés à l'analyse des situations.

En fin de séance, chacun sera invité à exprimer ce qu'il en retient pour lui-même et ce qu'il va mettre en œuvre entre les séances.



Formatrice

Anne Chevalier, formatrice et accompagnatrice de groupes, formée à l'analyse transactionnelle et spécialiste des questions d'éducation, d'apprentissage, d'autorité et de dynamique des groupes.

Public

12 coordinateurs en EDD qui s'engagent pour l'ensemble des séances et à la confidentialité.

Dates

vendredi 11 octobre 2019
vendredi 29 novembre 2019
vendredi 24 janvier 2020
vendredi 27 mars 2020
vendredi 29 mai 2020

Horaire

de 9h30 à 12h30.

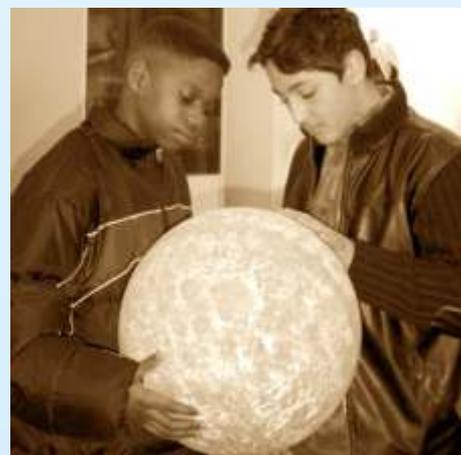
Lieu

Maison de l'Égalité,
rue des Quatre Vents, 10
à 1080 Molenbeek

Participation aux frais : 50 €

Renseignements & inscriptions

CEDD,
info@ceddbxl.be
ou 02/411.43.30.



Formation N°3 « Maths en pleines formes ! »

**Une formation pour vous permettre d'aborder les maths au travers des sciences !
Une toute nouvelle manière de faire des maths !**

Objectifs

Cette formation vise à développer une approche « expérimentale » des mathématiques en démontrant l'intérêt d'associer mathématiques et sciences, en les décloisonnant et en focalisant sur leur complémentarité.

Elle aura également pour objectif de favoriser un échange enrichissant de pratiques entre les participants venant d'horizons divers : animateurs en EDD, enseignants du fondamental, enseignants du secondaire, ...

Enfin, cette formation tentera de montrer aux participants que les mathématiques peuvent être abordées de manière ludique en proposant, entre autres, un *Escape Game* mathématiques.

Contenu

Deux journées d'ateliers et d'échanges proposeront aux participants de travailler les liens entre mathématiques, sciences et technologies.

Équilibrer une balance à fléau, comprendre pourquoi les animaux polaires sont

volumineux alors que ceux de la savane sont fins et élancés, reconstruire la trajectoire des planètes, mesurer le « temps de demi-vie de la mousse de bière », découvrir la règle de 3 en dessinant avec un logiciel en 3D, ...

Des ateliers ludiques et innovants pour (re)trouver le plaisir des mathématiques par l'expérimentation.

A la fin de chaque journée, un *Escape Game* mathématiques sera proposé pour en démontrer l'intérêt pédagogique.

Le matériel développé au cours de ces journées sera mis à disposition des participants au travers d'une plateforme internet d'échange.

Les ateliers présentés lors des deux journées de formation seront également organisés à l'Expérimentarium de Physique pour les enfants des EDD accompagnés de leurs animateurs.

Méthodologie

La méthodologie sera interactive sur base d'ateliers et d'expérimentations avec des temps pour permettre de réfléchir aux transferts des acquis dans votre EDD.



Formateurs

Infosciences, la Scientothèque ASBL et l'Expérimentarium de Physique.

Public visé

Animateurs / coordinateurs en EDD (rémunérés ou volontaires) et enseignants.

Dates

Les 25 octobre 2019 et 27 mars 2020.

Horaire

De 9h à 17h.

(vous pouvez quitter à 16h. mais l'Escape Game mathématiques aura lieu de 16h15 à 17h).

Lieu

ULB Usquare (à confirmer).

Participation aux frais

Gratuit.

Renseignements & inscriptions

CEDD : info@ceddbxl.be ou 02/411.43.30.



Formation N°4

« La participation ... qui s'y frotte, l'adopte ! »

Bien qu'elle constitue une des 4 missions des Ecoles de Devoirs, la « participation » reste souvent un concept présent dans nos projets pédagogiques mais peu appliqué sur le terrain.

Et pour cause :

- « manque de temps »
(*beaucoup de devoirs...*)
- « manque de moyens »
(*tous moyens confondus ;*)
- « déjà des projets en cours »
(*on est débordé !*)
- et puis, « qu'est-ce qu'on entend par 'participation' ? »

Si, malgré toutes ces excellentes raisons,

- Vous pensez qu'un peu plus d'implication des jeunes au sein de votre EDD apporterait une nouvelle dynamique à votre structure;

- Vous pensez qu'elle permettrait aux enfants de développer de nouvelles compétences, d'être plus concernés et peut-être même audacieux;

- Vous ne savez par quel bout commencer, alors que vous et votre équipe êtes curieux et désireux d'une douce vague de changement, pas à pas, vers le conseil d'enfants;

Bref, si la participation vous fiche un peu les chocottes mais qu'au fond, vous pensez y adhérer, alors **cette formation est faite pour vous !**

Objectifs

- Défricher et démystifier la notion de participation ;
- Découvrir et expérimenter différents

- outils favorisant l'expression de l'enfant ;
- Échanger sur la place octroyée aux enfants au sein de votre EDD ;
- Déterminer les étapes nécessaires à l'élaboration de projets dits "participatifs" (comme la préparation d'un événement, la mise en place d'un conseil d'enfants, ...)
- Développer la posture d'animateur/accompagnateur encourageant les enfants vers le statut d'acteurs.

Contenus

- Origine et contextualisation de la participation ;
- Outils favorisant l'expression des enfants (de l'humeur du jour au conseil de coopération en passant par l'atelier de paroles) ;



- Supports et méthodologie d'accompagnement pour l'animateur de projets favorisant la participation.

Méthodologie

Méthode active et participative.

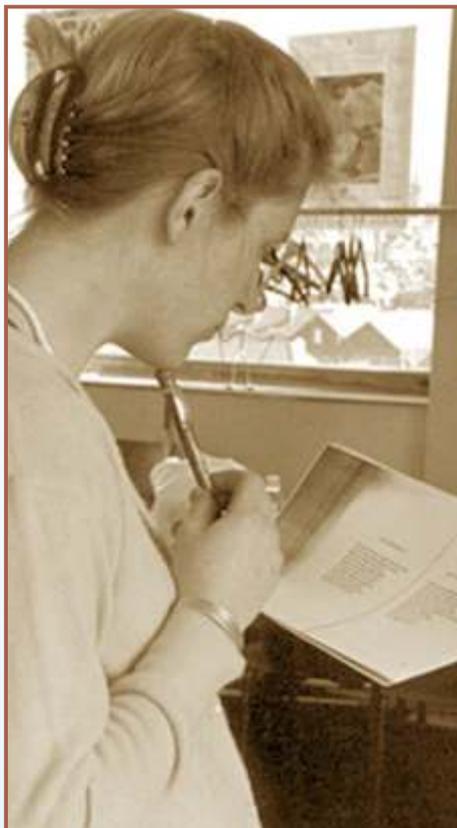
Vous serez invité à questionner vos pratiques et à échanger autour de celles-ci. Vous vivrez et découvrirez divers outils au service de l'expression et de la participation.

Mises en situation feedback, réflexions individuelles et collectives, supports théoriques, témoignages, ...

Tant de moyens d'expérimenter, de s'approprier, d'adapter et de transférer les acquis de cette formation.

Prérequis

- être animateur ou coordinateur en EDD
- être entouré d'une équipe enthousiaste à l'idée d'amener un peu plus de participation des jeunes au sein de l'EDD (nous vous proposons d'expérimenter dans votre EDD entre les dates de formation).



Formatrice

Sarah Crickboom, formatrice à la FFEDD (anciennement animatrice dans une EDD).

Public visé

Animateurs/coordonateurs (rémunérés ou volontaires) en EDD.

Dates

Les mardis 3 et 10 décembre 2019 et 3 et 10 mars 2020.

Horaire : de 9h à 13h.

Lieu

Maison de l'Égalité,
Rue des Quatre Vents, 10 à Molenbeek.

Participation aux frais

Affiliés : 20 € par personne et 10 € à partir de la deuxième inscription.

Non affiliés/Externes :

40 € par personne et 20 €

à partir de la deuxième inscription.

Étudiants et demandeurs d'emploi :

30 € par personne.

Renseignements et inscriptions

FFEDD,

formation@ffeddbxl.be

ou 04/222.99.39



Formation N°5
« Le projet pédagogique, un travail d'équipe ! »





Construire son projet pédagogique en équipe présente bien des avantages.

En effet, si cette démarche est encore souvent considérée comme un travail administratif obligatoire, elle peut aussi être abordée comme un véritable outil au service des pratiques de terrain, à construire avec toute l'équipe.

Envisageons ensemble le projet d'accueil comme une démarche à construire, à vivre, à partager et à faire évoluer au service de la qualité de l'accueil et de la mise en œuvre des quatre missions des écoles de devoirs. Pour vous aider à animer des réunions d'équipe sur cette thématique, la Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs et les Coordinations régionales vous ont concocté **une Boîte à outils du Projet Pédagogique**, bientôt accessible sur le site www.ecolesdedevoirs.be

Venez découvrir et expérimenter ces différents outils !

Objectifs

- Explorer les différentes facettes du projet d'accueil et du projet pédagogique.
- Découvrir et expérimenter différents outils d'animation de réunion qui permettent d'impliquer les membres de l'équipe autour du projet afin que chacun se l'approprie et y apporte sa contribution.

- Découvrir de manière active des techniques qui permettent de ré-interroger les pratiques de l'équipe pédagogique et de les faire évoluer en adéquation avec les objectifs du projet global de l'institution.

- Réfléchir aux moyens de mieux communiquer au sujet du projet pédagogique.

Contenu

La formation sera essentiellement basée sur la « Boîte à Outils du Projet Pédagogique », ainsi que sur le document « Philosophie des Ecoles de Devoirs » (<http://www.ecolesdedevoirs.be/ressources/ressource-188>)

Nos références :

Le Décret des écoles de devoirs, le Décret «Missions» qui régule les travaux à domicile, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le Référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité, le code de qualité de l'accueil.

Méthodologie

La méthodologie sera active et participative. Elle fera la part belle aux échanges de pratiques de terrain et à la valorisation de l'intelligence collective.

Formatrice

Marie-Hélène André, formatrice à la Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs, coordinatrice du projet « Boîte à outils du projet pédagogique ».

Public visé

Animateurs/coordonateurs (rémunérés ou volontaires) en EDD

Dates

Les mardis 28 avril, 5 et 19 mai 2020 et une 4ème date à définir avec le groupe.

Horaires : de 9h30 à 15h30.

Lieu

Maison de l'Égalité, Rue des Quatre Vents, 10 à Molenbeek.

Participation aux frais

Affiliés : 20 € par personne et 10 € à partir de la deuxième inscription.

Non affiliés/Externes :

40 € par personne et 20 € à partir de la deuxième inscription.

Renseignements & inscriptions

FFEDD,
formation@ffeddbxl.be
ou 04/222.99.39

MATINEES

Formation N°6

« Réforme du droit des ASBL »

Contenu

Cette matinée vise à appréhender quelles sont les nouveautés apportées par le Code des sociétés et des associations.

L'objectif n'est pas de décortiquer tout le droit des ASBL, mais bien de mettre en lumière la nouvelle définition de l'ASBL donnée par le Code et de résumer les nouvelles règles et précisions qu'il apporte sur le fonctionnement, la structure, la publicité et à la comptabilité de l'ASBL.

La formation veut donner une information générale et synthétique, sans entrer dans des détails « trop techniques ».

Une liste des tâches et actions à mettre en place pour être en ordre sera communiquée en fin de matinée.

Méthodologie

La matinée consiste principalement en apports théoriques et se base sur un *Powerpoint*.

Une place est néanmoins laissée à la pratique à travers les temps d'échange en grand groupe et en sous-groupes et à travers les temps de questions/réponses.

Même si elle est majoritairement théorique, la formation se rattache toujours au concret et s'appuie sur des exemples pratiques.

Formatrice

Aurélié Quintart, juriste à la FFEDD

Public visé

Coordinateurs, administrateurs, responsables d'EDD.

Date

Le jeudi 3 octobre 2019

Horaire

9h à 13h.

Lieu

Maison de l'Égalité,
rue des Quatre Vents, 10
à 1080 Molenbeek

Participation aux frais

Gratuit

Renseignements & inscriptions



**Coordination des Ecoles de Devoirs
de Bruxelles, asbl.**

info@ceddbxl.be

ou

02/411.43.30.

**Des difficultés ou des questions
lors de la mise en conformité
de votre ASBL
(statuts, publicité,
questions connexes...)?**

**Une permanence juridique
sur la réforme des ASBL
vous est accessible
Venez poser
toutes vos questions
à la juriste de la FFEDD.**



La permanence aura lieu
les 14 janvier et 2 juin 2020
de 9h à 14h.

à la Maison de l'Égalité,
Rue des Quatre Vents, 10
à Molenbeek.

Participation aux frais : gratuit.

Inscription souhaitée,
soit par mail : info@ceddbxl.be
ou par tél : 02/411.43.30



CYCLE DE MATINEES AUTOUR DES JEUX

Formation N°7

« Développer des compétences en jouant »

Les personnes s'engagent à participer à l'ensemble du cycle des matinées.

Cependant, si des personnes ont déjà suivi une formation autour des jeux, il est possible de s'inscrire à une ou plusieurs matinées sous réserve de l'accord des formateurs.

Dans ce cas, nous vous invitons à prendre contact préalablement avec

Isabelle Dessaint

idesaint@spfb.brussels

ou Olivier Grégoire

ogregoire@spfb.brussels

de la Ludothèque de la COCOF.

Objectif

Contrairement à ce que l'on pourrait penser... pas toujours facile de prendre le temps de jouer en école de devoirs.

Les devoirs nous envahissent.

Les parents attendent que l'on travaille les apprentissages et non qu'on joue, le temps est limité...

Pourtant on apprend en jouant !

C'est ce que nous vous invitons à découvrir lors de ces matinées de jeux.

Nous allons collectivement jouer.

Jouer pour, petit à petit, laisser la place aux jeux dans nos associations respectives!

Contenu

Des matinées résolument actives et participatives, basées sur la pratique, l'explication et la mise en situation de jeux adaptés à la formation.

Les expériences ludiques concrètes et vécues des participants sont donc le point de départ de tout échange et de toute analyse.

Les matinées s'accompagnent d'un catalogue commenté des jeux pratiqués ou divers documents, directement et concrètement utilisables.

L'approche personnalisée, spécifique et



spécialisée est favorisée pour permettre une intégration et une mise en pratique

effective du jeu dans le projet des participants.

Matinée 1

« **Pourquoi et comment jouer en école de devoirs ?** »

Isabelle Dessaint, ludothécaire, Ludothèque COCOF

Le vendredi 10 janvier 2020, de 9h30 à 12h30.

Matinée 2

« **Comment animer et encadrer un jeu** »

Olivier Grégoire, asbl Ludo

Le lundi 27 janvier 2020, de 9h30 à 12h30.

Matinée 3

« **Jeux, langage et communication** »

Isabelle Dessaint, ludothécaire, ludothèque COCOF

Le vendredi 14 février 2020, de 9h30 à 12h30.

Matinée 4

« **Jeux, mémoire & mémorisation** »

Olivier Grégoire, asbl Ludo

Le lundi 9 mars 2020, de 9h30 à 12h30.

Matinée 5

« **Jeux de stratégie et jeux de logique** »

Olivier Grégoire, asbl Ludo

Le lundi 30 mars 2020, de 9h30 à 12h30.

Matinée 6

« **Jeux, coopération et relations sociales** »

Olivier Grégoire, asbl Ludo

Le lundi 27 avril 2020, de 9h30 à 12h30.

Méthodologie

Découverte des jeux par le jeu !

Analyse des différents jeux joués notamment dans les compétences transversales et particulières qu'ils mobilisent.

Construction de propositions de variantes notamment dans des adaptations au grand groupe ou d'autres tranches d'âges.

Proposition d'outils et d'articles spécifiques.

Public

15 animateurs, animatrices, coordinateurs, coordinatrices EDD, enseignants.

Lieu

Ludothèque de la COCOF,
rue Royale, 223
à Saint-Josse

PAF : 60 €

Renseignements & Inscriptions :

CEDD,
info@ceddbxl.be ou 02/411.43.30





FONDS SOCIAL DU SECTEUR SOCIOCULTUREL ET SPORTIF

Vous aimeriez pouvoir former vos animateurs, mais vous n'en avez pas les moyens !

Le Fonds 4S peut vous aider !

Toutes les associations du secteur socio-culturel et sportif

issues de la Commission paritaire 329.02 ou 329.03

peuvent bénéficier d'un soutien du Fonds pour la formation de leurs travailleurs salariés.

Sous certaines conditions, le Fonds peut également financer des actions auxquelles participent des administrateurs et / ou des volontaires.

1. Pourquoi faire appel au Fonds 4S ?

Le Fonds 4S peut vous apporter un soutien divers et varié.

En effet, il peut :

- Vous octroyer un financement pour vos projets de formation ou de supervision d'équipe.
- Vous permettre d'accéder à des catalogues de formations sans frais d'inscription.
- Vous permettre de bénéficier de conseils dans votre réflexion globale sur la formation.
- Vous aider à professionnaliser votre association et lui permettre d'être à la pointe des nouvelles techniques et législations, de s'ancrer dans le présent et se projeter dans le futur ...
- Vous aider à permettre à vos équipes d'acquérir des compétences communes.

2. Quelles sont les conditions pour que le Fonds intervienne ?

Votre EDD doit appartenir à la Commission paritaire 329.02 ou 329.03.

Si vous fonctionnez uniquement grâce aux volontaires, vous ne pourrez pas bénéficier des aides du Fonds.

Les aides du Fonds 4S sont destinées prioritairement au personnel salarié.

Toutefois, le financement peut être accessible aux administrateurs et/ou volontaires uniquement pour les actions « clé sur porte » et « sur mesure » pour autant que leur participation n'ait aucun impact sur le coût du projet.

3. Concrètement, qu'est-ce que le Fonds 4S a à vous offrir ?

Le Fonds 4S peut vous soutenir financièrement de la manière suivante :

- En remboursant vos formations via l'action « clé sur porte » ;
- En vous octroyant des financements pour mettre en place des projets de formation ou de supervision d'équipe via l'action « sur mesure » ;
- En mettant à votre disposition des catalogues de formation sans frais d'inscription.

Mais attention, cette intervention financière limitée ne pourra pas dépasser votre **BMA** (Budget Maximum Autorisé) qui est le **plafond de subventionnement pour chaque ASBL**.

Ce BMA dépend du nombre d'équivalents temps-plein (ETP) de votre association et est le budget maximum sur 3 ans. Le précédent BMA allait de 2017 à 2019.

Le budget maximum autorisé sur 3 ans (2017 – 2019 ou 2020 – 2022) est le suivant :

- Moins de 11 ETP : 7.500 €
- Entre 11 et moins de 21 ETP : 9.900 €
- Entre 21 et moins de 51 ETP : 12.300 €
- 51 ETP et plus : 14.700 €

En 2020, le BMA redémarrera à 0 pour tous et couvrira le triennat 2020 – 2022. Sur une même année civile, votre ASBL ne peut utiliser que les 2/3 maximum de son BMA. Par exemple, la FFEDD a 5 ETP et pourra donc dépenser 5.000 € sur une même année civile, pour autant qu'elle ne dépasse pas 7.500 € sur 3 ans.

Il n'est pas possible de transférer son BMA à une autre ASBL.

Pour plus de renseignements sur les différents types de subventionnements, les conditions et les formulaires à introduire, rendez-vous sur le site suivant : <https://www.fonds-4s.org/soutien-formation/>

